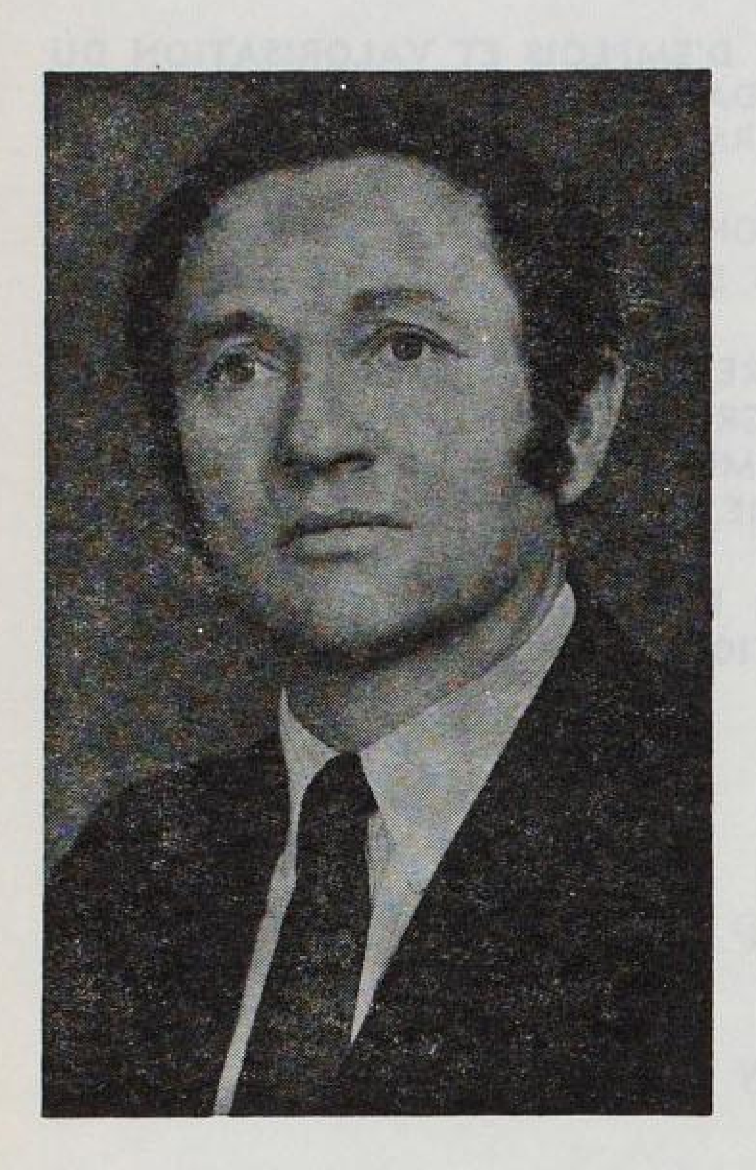
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE L'YONNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION (AVALLON - TONNERRE - SAINT-FLORENTIN)



PIERRE VIGREUX

AGRICULTEUR
CONSEILLER MUNICIPAL DE COULANGES-LA-VINEUSE
SECRETAIRE FEDERAL DE L'YONNE
DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
pour
l'Union populaire et la Victoire du Programme Commun

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ DURAND



INSTITUTEUR RETRAITÉ
MAIRE D'EPINEUIL
ANCIEN
CONSEILLER GENERAL
DE L'YONNE

ELECTRICES,

ELECTEURS,

Une nouvelle fois, mon Parti m'a désigné pour être son candidat dans notre circonscription. C'est à la fois une grande responsabilité et un grand honneur qui m'a été renouvelé. Je sollicite donc vos suffrages avec la conviction qu'en assurant un succès jamais atteint de ma candidature dans votre cinrconscription d'Avallon - Tonnerre - Saint-Florentin vous choisirez le moyen le plus sûr de changer la vie.

Le choix qui vous est offert, aux élections législatives du 4 mars 1973, revêt une importance capitale pour votre avenir et celui du Pays.

En condamnant la politique du pouvoir actuel, vous aurez le moyen de vous prononcer pour une autre politique. Pour une politique entièrement nouvelle.

C'est ce que vous propose le Programme Commun de Gouvernement conclu entre les Partis de Gauche.

En votant communiste, vous voterez pour le Parti qui, dès 1958, dénonça le régime responsable de la crise dont tout le monde peut aujourd'hui mesurer les graves conséquences.

En votant communiste, vous voterez pour le Parti qui travailla inlassablement en faveur de l'Union de la Gauche.

●—

Notre Pays pourrait être plus riche. On pourrait y vivre mieux si on mettait fin à tout ce gâchis.

Une infime minorité de nantis accapare pour elle-même l'essentiel des richesses de la France qui sont le produit du labeur des ouvriers, des paysans, des techniciens, etc... Cela grâce à la politique des hommes de la majorité.

M. CHAMANT, candidat de cette majorité (U.R.P.) a soutenu cette politique pendant près de cinq ans. Comme ministre de Pompidou, Couve de Murville et Chaban-Delmas, il appliqua et mit en œuvre lui-même cette politique.

Il est possible d'y mettre un terme.

- **PLUS DE SALAIRES A MOINS DE 1 000 F PAR MOIS (valeur 1972)**
- **PAS DE RETRAITES EN DESSOUS DU S. M. I. C.**
- **RETRAITE A 60 ANS POUR LES HOMMES ET A 55 ANS POUR LES FEMMES**
- **PLUS DE DISCRIMINATION POUR LES SALAIRES FEMININS ET POUR LES JEUNES.**
- **RETOUR A LA SEMAINE DE 40 HEURES SANS DISCRIMINATION DE SALAIRE.**
- **INDEXATION DES PRESTATIONS ET ALLOCATIONS FAMILIALES SUR LE COUT DE LA VIE.**
- **REFONTE DE LA FISCALITE POUR PLUS DE JUSTICE DEVANT L'IMPOT.**
- **LA GARANTIE D'UN REGIME EQUITABLE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS.**
- **CREATION D'EMPLOIS ET VALORISATION DU TRAVAIL DANS LE CADRE D'UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX DU TERRITOIRE.**
- **SUPPRESSION DES DISCRIMINATIONS FRAPPANT LES EXPLOITANTS AGRICOLES.**
- **UNE AUTRE POLITIQUE DES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES ASSURANT UNE MEILLEURE REMUNERATION DU TRAVAIL A LA CAMPAGNE.**
- **GRATUITÉ ET DÉMOCRATISATION DU SERVICE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT.**

TOUT CELA EST POSSIBLE IMMEDIATEMENT PAR L'APPLICATION DU PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE UNIE

- *POUR LE SUCCES DE NOS REVENDICATIONS*
- *POUR UNE DEMOCRATIE AUTHENTIQUE*
- *POUR GARANTIR LA REALISATION COMPLETE DE CE PROGRAMME*

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

DE LA CIRCONSCRIPTION D'AVALLON - TONNERRE - SAINT-FLORENTIN

SOYEZ EFFICACE, VOTEZ POUR LE CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS,

VOTEZ PIERRE VIGREUX

On ne peut pas voter avec cette circulaire.

VU, LE CANDIDAT

I.C.C. - Sens